

## Un groupe d'études sur le genre à l'Assemblée nationale

Article rédigé par *L'équipe libertepolitique.com* -, le 18 juin 2013

**L'amendement Pompili a été supprimé mais la théorie du genre continue insidieusement à hanter les couloirs de l'Assemblée, remarque le député Philippe Gosselin. Dans un tweet du 17 juin, le député de la Manche signale la création d'un groupe d'études sur le gender « Genre et droit des femmes à l'international ».**

Ce groupe sera présidé par les députées Catherine Coutelle (PS, Vienne) et Axelle Lemaire (PS, Français de l'étranger).



10 JUIN 2013

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

Paris, le 5 juin 2013

Cher-e-s Collègues,

Nous avons le plaisir de vous informer que le Bureau de l'Assemblée nationale a agréé un groupe d'études "Genre et droits des femmes à l'international" dont nous nous sommes vu confier la co-présidence.

Les parlementaires du groupe d'études "Genre et droits des femmes à l'international" veilleront à ce que la diplomatie et les politiques de coopération françaises contribuent à la promotion de l'égalité femmes-hommes dans le monde, et que les droits des femmes soient au cœur des engagements internationaux rediscutés à partir de 2014 et 2015.

Afin de commencer nos travaux aussi rapidement que possible, nous organiserons, le 26 juin de 17h à 19h, à la salle Colbert, une

Conférence débat sur le thème :

«Genre et droits des femmes à l'international : Etats des lieux et perspectives »  
Comment la diplomatie et les politiques de coopération françaises peuvent agir pour faire progresser l'égalité femmes-hommes dans le monde ?

Dans le cas où vous souhaiteriez adhérer à ce groupe d'études, nous vous invitons à retourner le bulletin d'adhésion ci-dessous au secrétariat du groupe d'études, avant le 26 juin prochain. La réunion constitutive du groupe aura donc lieu dans le courant du mois de juillet.

Vous en remerciant par avance, nous vous prions de croire, Cher-e-s Collègues, à l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

  
Catherine Coutelle

  
Axelle Lemaire

\*